

Domaines de Noiré



Bienvenue chez Jean-Max Manceau !

Venez passer une journée au coeur des vignes et sur la Vienne, dans un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO, à la découverte du

Domaine de Noiré, du patrimoine, de l'histoire du pays du Chinon et de la gastronomie tourangelle, Jean-Max Manceau, vigneron-paysan, vous propose deux formules :



Vins, Vienne et Gastronomie - de 10h à 18h.

Rendez-vous au Domaine de Noiré à partir de 9h30 pour prendre un café et découvrir ensemble le programme de cette journée. Depuis le Domaine de Noiré vous partez en calèche à la découverte des paysages viticoles et agricoles et de la ville de Chinon.

Vers midi, en bord de Vienne vous rejoindrez Julien Ayrault batelier, qui vous emmènera en excursion sur une gabare jusqu'à la confluence de la Vienne et de la Loire. Vous naviguerez au rythme des flots sur 35km et enrichirez vos connaissances, entre amis ou en famille, sur la faune et la flore de notre rivière. La ballade se prolongera jusqu'à l'un des plus beaux villages de France « Cande St Martin ».

A l'heure du repas, vous prendrez place pour un savoureux pique-nique gastronomique préparé par Christophe DUGUIN, chef restaurateur au Chapeau Rouge à Chinon, servi sur la gabare ou en bord de Vienne en fonction de la météo.

De retour à l'embarcadère, vous reviendrez au Domaine de Noiré en Calèche où pour terminer la journée nous vous présenterons le métier de Vigneron et le Domaine, enfin une dégustation de nos cuvées vous sera offerte.



Tarifs et informations :

Réservation : Les Voyageurs Rabelaisiens - 8 rue du D.Gendron - 37500 CHINON - Tel. : 02 47 93 09 79

Rendez-vous : Domaine de Noiré : 160, rue de l'Olive - 37500 Chinon - Tel. : 02 47 93 44 89

De 12 à 20 personnes - 120€/pers - {activité accessible aux enfants à partir de 10 ans - tarif nous consulter} Promenade proposée tous les jours de la semaine. (le prix comprend : les excursions en calèche - gabare - le repas : entrée, plat et dessert - boissons comprises) - hors frais personnels et achat de produits) - Réservation exigée une semaine à l'avance - 30% d'acompte demandé - somme considérée comme acquise en cas d'annulation.



L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération - Février 2011

www.domainedenoire.com www.auchapeaurouge.fr www.bateaux-promenades-chinon.com